

EXPERTISES

PAYSAGE

COSMETIC PARK L'OREAL

CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE DE L'OREAL
VENNECY (45)

Il s'agit de la construction d'un bâtiment d'activités logistiques comprenant des entrepôts, des bureaux et des locaux techniques. Il comprendra 5 cellules dont 4 pour les produits inflammables, un ensemble de bureaux en R+2, un ensemble de locaux secondaires, un espace de stationnement VL et PL ainsi que toutes les dessertes nécessaires à la plateforme.

La particularité de ce projet est qu'il s'inscrit dans le cadre de la création d'un éco parc : le cosmétic park. Il s'agit d'un éco parc à haute qualité fonctionnelle, architectural et environnementale. Cet éco parc développe l'activité logistique de la cosmétique mais aussi une programmation de bureaux, hôtels et équipements publics qualitatifs (promenades d'agrément, terrains sportifs...). Ainsi, pour s'insérer dans le cadre de cet éco parc, il a été décidé de réaliser un projet à haute valeur environnementale avec l'objectif de labellisation BIODIVERCITY.

Valeur ajoutée :

Conception des espaces en accord avec les critères environnementaux de la labellisation, les besoins fonctionnels de la plateforme et les besoins des employés.

**Données techniques :**

Maître d'ouvrage : AREFIM

Lieu : Vennecy (45)

Programme : Plateforme logistique avec la labellisation BIODIVERCITY

Missions : : Aménagements paysagers (PC)

Architecte : A26

Surface : 10 ha

Montant des travaux : 30 000 000 € HT

Réalisation : En phase étude

Visuel : B27